



LUCIE LECOURS

Députée de Les Plaines
Ministre déléguée à l'Économie

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Distribution gratuite de pousses d'arbres aux citoyens de la circonscription de Les Plaines

Sainte-Anne-des-Plaines, le 26 avril 2022. – Le samedi 14 mai prochain de 9 h à 10 h 30, la ministre déléguée à l'Économie et députée de Les Plaines, M^{me} Lucie Lecours, invite les citoyens de la circonscription de Les Plaines à se procurer gratuitement des pousses d'arbres.

« Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts et fournit l'occasion de sensibiliser les citoyens à l'importance du respect des arbres et de notre patrimoine forestier. Jouant un rôle primordial dans la lutte aux changements climatiques, les arbres représentent donc un atout majeur pour notre environnement collectif. L'invitation est lancée à tous les résidents de la circonscription à se procurer un arbre et particulièrement les jeunes familles qui pourront ainsi voir grandir leur arbre en même temps que leurs enfants », de mentionner M^{me} Lecours.

Une variété d'essences d'arbres sera disponible et les citoyens pourront consulter les fiches techniques de chaque espèce d'arbre sur place. Les plants sont gracieusement offerts par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, en collaboration avec l'Association forestière de Lanaudière et la Table Forêt Laurentides. Les citoyens qui souhaitent poser un geste concret de conservation pour améliorer l'environnement sont invités à se rendre au point de cueillette suivant :

Bureau de circonscription de Les Plaines

193, boulevard Sainte-Anne

Sainte-Anne-des-Plaines

Heure : de 9 h à 10 h 30

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 153a
Québec (Québec) G1A 1A4
Tél. : 581 628-1820
assnat.qc.ca

Bureau de circonscription
193, boulevard Sainte-Anne
Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J5N 3L7
Tél. : 450 838-7493
Lucie.Lecours.LPLA@assnat.qc.ca

Veillez noter que les pousses d'arbres sont offertes en quantités limitées et qu'une preuve de résidence sera demandée lors de la cueillette. Cette activité est réservée aux citoyens de Sainte-Anne-des-Plaines, Mirabel (secteurs Saint-Antoine et Saint-Janvier) et Terrebonne (secteur La Plaine).

Source :

Guyline Bédard
Attachée politique
Bureau de Lucie Lecours, députée de Les Plaines
et ministre déléguée à l'Économie
guyline.bedard@assnat.qc.ca
450 838-7493